

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

LE RECRUTEMENT DES JEUNES SORTANTS DU SYSTÈME ÉDUCATIF : DIFFICULTÉS PASSAGÈRES OU DÉGRADATION IRRÉMÉDIABLE ?

Pour connaître l'évolution de la place faite aux jeunes sur le marché du travail, on se réfère habituellement aux variations du taux de chômage de cette catégorie. L'interprétation de cet indicateur est cependant délicate en raison de la diminution des taux d'activité liée à l'allongement de la scolarité; une diminution du taux de chômage des jeunes peut aussi bien traduire une amélioration de leur insertion dans l'emploi qu'une diminution du nombre de jeunes sur le marché du travail. La multiplication des situations intermédiaires entre l'emploi et le chômage accroît encore les difficultés d'interprétation du taux de chômage des jeunes et rend très hasardeuses les comparaisons avec le taux de chômage des adultes, moins concernés par le développement des diverses formules d'aide à l'insertion. Il paraît donc plus pertinent de s'appuyer sur deux autres indicateurs qui ne présentent pas les mêmes inconvénients: la part des jeunes dans les recrutements et le taux de chômage des jeunes sortis récemment du système éducatif (quel que soit leur âge de sortie). Au-delà des difficultés de construction de ces indicateurs, et notamment celles qui tiennent à l'imprécision de la notion de "sortie" du système éducatif, l'observation de leur évolution au cours des vingt dernières années relativise les jugements sur le caractère inexorable de la dégradation de la situation des jeunes au regard de l'emploi.

LA DÉGRADATION DE L'INSERTION DES SORTANTS DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU DÉBUT DES ANNÉES QUATRE VINGT DIX ...

A défaut d'une source statistique régulière sur les embauches en fonction de l'âge et de la situation antérieure (dans un autre emploi, au chômage, sortant du système éducatif...), on peut estimer la part des jeunes et la part des jeunes débutants dans les recrutements en dénombrant, dans l'enquête emploi réalisée par l'Insee au mois de mars de chaque année, les personnes ayant un emploi au moment de l'enquête et qui étaient encore dans le système éducatif au même mois de l'année précédente. Cette méthode est habituellement utilisée dans le "bilan Formation-Emploi" réalisé périodiquement par la Dep, l'Insee et le Céreq (voir encadré). Elle comporte un biais important au regard du problème traité ici : la non prise en compte des événements qui ont eu lieu entre les deux dates conduit à considérer comme des débutants (ou des " sortants " pour reprendre la terminologie des bilans), des personnes qui ont connu un ou plusieurs emplois de courte durée après la fin de leurs études. La notion de débutant doit donc être entendue dans un sens large ; il s'agit de personnes sorties du système éducatif depuis moins d'un an.

L'enquête emploi permet également de calculer le taux de chômage neuf mois après la sortie du système éducatif. A l'aide de ces deux indicateurs on peut tenter de caractériser l'évolution de la place faite aux jeunes sur le marché du travail au début des années 90 et tenter ensuite de resituer cette période dans les tendances de plus long terme.

En mars 1994, neuf mois après leur sortie du système éducatif, les jeunes se répartissent de la façon suivante (pour la définition des notions, se reporter à l'encadré) :

- 60 % sont en activité, parmi lesquels 55% ont un emploi et 45 % sont au chômage ;
- 17 % sont au service national;
- 12 % sont en apprentissage;
- 7% sont en stage;
- 6 % sont inactifs.

Par rapport à 1991, la part des actifs n'a que légèrement diminué. En revanche sur 100 jeunes actifs, on comptait à cette date seulement 30 % de chômeurs. On perçoit là l'effet de la dégradation de la conjoncture économique du début des années 90 sur la situation des jeunes.

... quel que soit le niveau de formation...

Le risque de chômage s'accroît à tous les niveaux de formation (voir tableau 1). Mais il est encore plus fort pour ceux qui apparaissaient en position de fragilité sur le marché du travail du fait de leur faible bagage scolaire. L'accès à l'emploi reste plus facile pour les jeunes sortis de l'enseignement supérieur avec au moins un ni-

Bref

veau bac+2 (niveaux I à III) (Balan, Minni 1995). Pour ces catégories, le risque de chômage est pratiquement deux fois moins fort que pour le niveau "bac" (IV), trois fois moins que pour les niveaux infra (V, Vbis ou VI). Le volume des recrutements de jeunes sortis aux niveaux de formation supérieurs du système éducatif n'a d'ailleurs chuté que de 13 % entre les périodes 1991-92 et 1993-94, contre 30 % pour l'ensemble des sortants du système éducatif. Pour les jeunes sortis au niveau du baccalauréat (niveau IV) les recrutements ont chuté d'un quart et pour les sortants aux niveaux inférieurs au baccalauréat (niveaux V, Vbis et VI) de moitié.

Tableau 1 Sorties du système éducatif, activité et indicateur de chômage par niveau de formation

	Sort	ants de j	uin 1991	Sortants de juin 1993			
	Effectif	dont en activi <u>té</u>	Indicateur de chômage	Effectif	dont en activité	Indicateur de chômage	
Niveau I-II	109000	77200	16	123100	78700	23	
Niveau III	121500	86200	15	125000	82900	27	
Niveau IV	211700	143300	28	224100	144400	48	
Niveau V	219300	141000	39	169500	106800	59	
Niveau VI-Vbis	141500	51800	54	138900	42700	72	
Ensemble	803000	499500	30	780600	455500	45	

Source : Bilans formation-emploi 1991-1992 et 1993-1994 Note de lecture : l'activité regroupe les situations d'emploi «au sens du bilan» et de chômage. L'indicateur de chômage donne le pourcentage de chômeurs parmi les jeunes en activité, neuf mois après leur sortie du système éducatif

... quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle d'accueil...

La chute des embauches de jeunes au sortir du système éducatif se situe dans un contexte de baisse générale du volume des embauches entre 1991-1992 et 1993-1994, de l'ordre de 12%. Les sortants du système éducatif voient leur part se réduire dans l'ensemble des recrutements : elle passe de 11% en 1991-1992 à 9% en 1993-1994.

Presque toutes les catégories professionnelles sont touchées. Selon l'évolution sur la période considérée, on peut distinguer trois groupes de catégories professionnelles :

- les cadres et les employés de commerce et de services ; ces catégories se caractérisent par leur stabilité : stabilité des effectifs, et stabilité des recrutements dans leur ensemble et plus particulièrement des recrutements des jeunes sortants du système éducatif ; dans ce contexte la part des jeunes sortants reste stable entre 1991-1992 et 1993-1994 (voir tableau n°2).
- les techniciens et professions intermédiaires et les employés administratifs ; si les effectifs de ces catégories restent stables, leurs recrutements chutent d'environ 10% de même que les recrutements au sortir de l'école ; ces catégories étaient les plus ouvertes aux jeunes sortants en 1991-1992 (Fournié, 1994). En 1993-

1994, la part des jeunes sortants reste élevée mais a enregistré un net recul ;

- les ouvriers qualifiés et non qualifiés ; ces catégories sont dans la situation la plus défavorable au regard de l'emploi ; leurs effectifs baissent, les recrutements chutent de 20% environ et les recrutements de jeunes sortants du système éducatif baissent de 40%, la baisse étant plus forte chez les ouvriers qualifiés ; traditionnellement peu ouvertes aux sortants du système éducatif, la part de ces derniers dans l'ensemble des recrutements s'amenuise encore entre 1991-1992 et 1993-1994.

Tableau 2
Part des sortants du système éducatif
dans les recrutements des catégories professionnelles

	entre	nents effectués mars 1991 nars 1992	Recrutements effectués entre mars 1993 et mars 1994		
	Volume global	% des sortants du système éducatif	Volume global	% des sortants du système éducatif	
Cadres	307000	14	293000	13	
Techniciens, profes- sìons intermédiaires	573000	18	507000	15	
Employés administratifs	586000	15	532000	11	
Employés de com- merce et de services	382000	10	383000	9	
Ouvriers qualifiés	541000	5	429000	3	
Ouvriers non qualifiés	505000	9	403000	7	
Ensemble*	3138000	11	2758000	9	

Source: Bilans formation-emploi 1991-1992 et 1993-1994

* y compris les professions indépendantes.

Ainsi, tout se passe comme si les effets de la conjoncture s'amplifient pour les jeunes sortants du système éducatif. Ils accusent plus fortement les tensions sur le marché du travail. Ce trait apparaît commun à l'ensemble des catégories professionnelles, quel que soit leur degré d'ouverture aux jeunes.

... quel que soit leur âge...

Cette sensibilité accrue des jeunes sortants aux évolutions de la situation de l'emploi ne leur est cependant pas propre. Elle concerne l'ensemble des ieunes de moins de 25 ans ; la part de ces derniers dans les recrutements, quel que soit leur situation l'année précédente (en emploi, au chômage, en stage, au service militaire ou en inactivité) accuse plus que proportionnellement l'effet de la réduction du nombre de recrutements. Elle représentait 34,4 % en 1992, elle n'est plus que de 29,4 % en 1994. Toutefois, ce sont les sortants du système éducatif qui restent les plus sensibles aux baisses de recrutements. Un simple calcul de taux d'élasticité (taux de variation du recrutement des jeunes sur taux de variation du recrutement total) va dans le sens d'une telle interprétation. Ainsi, le taux d'élasticité du recrutement des jeunes sortants est-il de 2,34 contre 2,04 pour les jeunes de moins de 25 ans toutes situations confon-

Bref

dues et 1,88 pour les seuls jeunes de moins de 25 ans déjà sur le marché du travail l'année précédente.

... NE CONSTITUE QUE LE MOMENT D'UN CYCLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ...

Les bilans Formation-Emploi, même s'ils ne fournissent pas des chiffres pour toutes les années et s'ils reposent sur des concepts dont la définition a parfois changé au fil des années, permettent d'apprécier les évolutions en matière de recrutement sur une période de 20 ans.

Les premiers bilans avaient permis de montrer que, contrairement à l'idée couramment admise à la fin des années 60, le renouvellement des professions ne s'effectuait pas principalement à travers le recrutement de jeunes. La situation des jeunes n'apparaissait pas pour autant comme un problème social aigu. Ce n'est qu'au début des années 80 que les bilans mettent clairement en évidence la fragilisation de la situation des jeunes : plus grande vulnérabilité au chômage, multiplication des situations intermédiaires. Les constats qui viennent d'être effectués pour le début de la décennie 90 annoncent-ils une nouvelle phase en matière de place des jeunes sur le marché du travail ou rendent-ils compte d'une difficulté passagère au regard des régularités qui caractérisent l'insertion des jeunes depuis vingt ans ?

Des régularités statistiques fortes de nature cyclique ...

Première régularité, le nombre de sortants est quasi constant depuis le début des années quatre-vingt. Entre les deux années extrêmes la différence est de 80 000 individus, mais le plus souvent, le nombre de sortants fluctue entre 760 000 et 780 000. Deuxième régularité, sauf pendant les années de très basse conjoncture (1984, 1985, 1987 et 1994), le nombre de sortants actifs (y compris stagiaires) s'établit autour de 620 à 630 000 chaque année. De ce point de vue 1994 apparaît plutôt comme un point particulièrement bas d'un processus cyclique que comme une rupture dans une tendance longue. Le nombre de jeunes occupant un emploi neuf mois après leur sortie est beaucoup plus

fluctuant, mais le nombre de 1994 (250 000) demeure comparable à celui de 1984. Troisième régularité, le nombre total de recrutements s'établit autour de trois millions, y compris dans les années récentes. Le taux de recrutement ne connaît pas lui non plus de variations importantes : il oscille entre 13 et 15 %. La variation de la part des jeunes dans les recrutements est elle-même de faible amplitude (entre 9 et 11 %).

... ce qui n'est pas contradictoire avec des difficultés croissantes pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Les évolutions de la catégorie des moins de vingt-cinq ans ont une physionomie très différente. Depuis 1985, leur nombre en chiffres absolus parmi les recrutés ne cesse de décliner; il passe de 1 100 000 à un peu plus de 800 000. Leur part dans les recrutements ne cesse de décroître ; elle passe de 41 % à 30 %. Le contraste entre cette dégradation de la situation des jeunes de moins de vingt cinq ans et la relative stabilité de la place faite aux débutants illustre clairement le processus de prolongation de la scolarité (la part des moins de 25 ans dans les recrutement diminue parce que leur nombre sur le marché du travail diminue) et celui de l'allongement de la "transition professionnelle". Mais ces chiffres indiquent sans doute également que tout éloignement durable de l'activité professionnelle se transforme en handicap supplémentaire. Une telle interprétation était déjà lisible dans la comparaison des taux d'élasticité précédemment signalés. Il n'est pas nécessaire d'invoquer un processus de sélectivité ou une hypothèse de discrimination à l'égard des jeunes sur le marché du travail pour interpréter ces constats.

... QUI PEUT CACHER DES BOULEVERSEMENTS STRUCTURELS

L'analyse du chômage des moins de vingt cinq ans n'est pas dénuée d'intérêt pour autant. Son aggravation tout au long de la période considérée, indépendamment des cycles conjoncturels, tend à prouver que le passage par le chômage entre la fin des études et l'insertion durable dans l'emploi s'est généralisée au fil des années. Cela

Tableau 3 Evolutions annuelles des sorties du système éducatif et des recrutements

	93-94	91-92	88-89	87-88	86-87	85-86	84-85	83-84	77-78	73-74
Nombre de sortants (estimation enquête emploi)	780 600	803 000	727 000	710 000	759 000	777 000	787 000	792 400	788 000	796 000
Nombre de sortants actifs (y.c. stagiaires et apprentis) après neuf mois	455 000	626 000	619 000	596 000	638 000	533 000	533 000	660 000	Nd	Nd
Nombre de sortants en emploi	251 000	351 000	327 000	305 000	313 000	296 000	265 000	287 000	439 000	528 000
Nombre de recrutements	2 757 000	3 138 000	3 367 000	3 067 000	2 821 000	2 773 000	2 558 000	2 611 000	3 062 000	3 981 000
Nombre de < 25 ans recrutés	810 558	1 107 900	1 249 000	1 150 000	1 157 000	1 142 000	998 000	1 157 000	Nd	Nd
Taux de recrutement	12,9	14,4	15,9	14,6	13,5	13,1	12,2	12,5	14,6	19,0
Part de sortants dans les recrutements (%)	9,1	11,2	9,7	9,9	11,1	9,7	10,4	11,0	14,3	13,6
Part < 25 ans dans les recrutements (%)	29,4	34,4	37,1	37,5	41,0	41,2	39,0	38,9	Nd	Nd

Sources : enquêtes emploi, bilans Formation-Emploi

Bref

apparaît d'autant plus clairement que l'on procède à une analyse par niveau de formation.

Des sortants de plus en plus diplômés ...

Si les cohortes de sortants ont à peu près le même volume, leur structure en terme de niveau de formation évolue fortement (tableau 4). Au milieu des années quatre-vingt, les niveaux V et infra représentaient près de 60 % des sortants. Ils représentent moins de 40 % dix ans plus tard. Conjointement, les niveaux supérieurs (III, II, I) passent de moins du quart à près du tiers. Mais très nettement ce sont les niveaux médians (IV) sur lesquels se concentre la déformation de la structure des sortants. Compte tenu de la transformation plus lente de la structure des emplois, ceci s'est traduit, parfois, par des sousclassifications à l'embauche, avec les problèmes de début et de déroulement de carrière qui en découlent.

Tableau 4
Structure des sortants par niveau de formation et par années (%)

	93-94	91-92	88-89	87-88	86-87
Niveau I-II	15,8	13,6	13,8	13	12,1
Niveau III	15,6	15,1	11,7	11,0	10,7
Niveau IV	28,7	26,4	18,1	18,2	18,0
Niveau V	21,7	27,3	30,9	32,7	34,0
Niveau VI-V bis	17,8	17,6	25,4	25,1	25,2

Source: Bilans Formation-Emploi

... et de plus en plus confrontés à un chômage d'insertion, malgré l'augmentation des emplois les plus qualifiés ...

Même si les niveaux de chômage atteints en 1994 reflètent plus une dégradation forte de la situation de l'emploi qu'ils n'indiquent un phénomène durable, c'est bien à une généralisation du chômage d'insertion auquel on assiste depuis de longues années. Neuf mois après leur sortie du système éducatif, les jeunes entrés sur le marché du travail pendant cette période connaissent des taux élevés de chômage (voir tableau 1). Mais surtout ces taux ont régulièrement progressé. Il y a une dizaine d'années ils étaient autour de 10 % pour les niveaux supérieurs, inférieurs à 20 % pour les niveaux les plus bas, autour de 20 % pour les niveaux IV.

La structure de recrutement des jeunes tend elle aussi à se déformer dans le sens d'une augmentation de la part des catégories socioprofessionnelles les plus "élevées" : cadres, techniciens et professions intermédiaires. A titre d'exemple ces deux catégories représentaient près du quart des jeunes recrutés en 1986 ; elles en représentent actuellement près de la moitié.

Globalement la place des jeunes sur le marché du travail et dans les processus de renouvellement de la main d'oeuvre n'a donc pas connu de bouleversement radical au cours des vingt dernières années. La croissance du chômage d'insertion, aussi grave soit-elle sur le plan social, n'a pas fondamentalement modifié cette place. Les interprétations qui tendent à imputer le chômage des jeunes aux difficultés d'adaptation de l'appareil de formation initiale sous-estiment cette continuité et omettent de prendre en compte la capacité du système éducatif à anticiper - peut-être même trop vite ! - l'évolution de la structure des emplois et l'élévation des qualifications.

Dominique Fournié, Jean-Marc Grando

L'emploi dans le bilan formation-emploi

Les résultats présentés ici, établis à partir des enquêtes sur l'emploi de l'Insee, sont issus des **bilans Formation-Emploi**. La définition de l'emploi est donc à comprendre "au sens du bilan".

Sont incluses dans l'emploi toutes personnes bénéficiant de contrats d'aides à l'emploi : contrats emploi-solidarité (CES), de retour à l'emploi (CRE), d'adaptation et de qualification, et, à partir de 1993, les contrats d'orientation et contrats locaux d'orientation (CLO), ainsi que, jusqu'en 1993, les personnes suivant des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) ; en revanche, les apprentis, les élèves fonctionnaires, les personnes en stages de formation (action d'insertion et de formation (AIF), stages divers, programme PAQUE, ...) ne font pas partie de l'emploi " au sens des bilans ".

Pour des facilités de lecture, on désigne par "recrutements en 1991-92" les recrutements qui ont eu lieu entre les mois de mars 1991 et mars 1992.

Les bilans formation-emploi visent à décrire de façon formalisée les passages du système éducatif à l'emploi, en réalisant une synthèse des sources statistiques disponibles.

Bibliographie

D. BALLAN, C. MINNI: "De l'école à l'emploi des jeunes en mars 1995", INSEE Première, Mars 1995.

D. FOURNIÉ: "La place des jeunes dans les recrutements", Economie et Statistiques N° 277/ 278, 1994.

Bilan Formation-Emploi 1993; Tableaux 1991-1992; Tableaux 1991-1992 et analyse; *INSEE Résultats*; Emploi-Revenu N° 79/80, 1995.

ISSN 0758 1858



Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n°49-459.

Administration: Céreq - 10, Place de la Joliette, 13474 Marseille Cedex 02, Tél. 91 13 28 28 Direction de la Publication; Vincent Merie. Rédaction: Béatrice Belbenoit, Yves Dogzan Commission Paritaire n°1063 ADEP